

SOCIETE CIVILE & GESTION DES CONFLITS DANS LES ELECTIONS

Par Simon-Pierre NANITELAMIO

Atelier « Média & Elections »

Dakar, 22 novembre 2010

Qu'est-ce que la société civile?

- Réalité difficile à cerner
- La définition du concept de société civile varie selon les idéologies, les visions du monde, les courants de pensée, l'état de la société, les traditions, etc...
- Le paradigme néolibéral définit la société civile comme l'acteur ou l'élément sans lequel il n'y a pas de démocratie et de pluralisme. Et aussi comme **la sphère située entre le pouvoir politique et l'économie.**
-

- Société civile = Ensemble des rapports interindividuels, des structures sociales, familiales, économiques, culturelles, religieuses qui se déploient dans une société donnée, **en dehors du cadre et de l'intervention de l'Etat.**
- Pourtant, selon le philosophe Allemand Hegel, société civile et Etat sont certes différents, mais ils ne s'opposent pas, et **leurs actions se complètent et s'entremêlent pour la réalisation des idéaux démocratiques.**
- Dans ces conditions, le recours à la société civile constitue un contrepoids salutaire au tout-Etat. On comprend dès lors que **si par définition la société civile n'est pas d'essence politique, ses implications politiques sont profondes.**

- Dans certains cas, la **société civique n'est que l'appendice du parti au pouvoir**: elle reçoit ses subsides de l'Etat et sa fonction est de défendre le parti au pouvoir. Ces organisations sont ironiquement désignées par le concept d'organisations véritablement gouvernementales (OVG).
- Il y a également **des ONG qui sont créées ou suscitées par des partis d'opposition** qui les contrôlent, qui contrôlent leur direction et orientent leurs positions.

- La déchéance du politique, le déclin des valeurs et des vertus sacrées de la démocratie, ont nourri un scepticisme vis-à-vis du système politique, un désaveu à l'égard de la politique et du gouvernement, entraînant par conséquence un **désenchantement total des citoyens à l'égard de l'Etat et des institutions étatiques.**
- En tant qu'institution indépendante, la société civile constitue un **contrepouvoir** qui, en jouant bien son rôle, peut influencer le destin commun des citoyens dans la sphère de la décision politique.

Quel rôle la Société Civile peut-elle jouer dans la gestion des conflits?

- Dans de nombreux pays d'Afrique, des élections réussies ont renforcé les institutions et les pratiques démocratiques tout en favorisant la croissance économique (Mozambique depuis 1994).
- Dans d'autres pays, des élections crédibles ont ouvert la voie à la réconciliation nationale et au retour à un gouvernement civil, après des périodes de conflits armés et de guerre civile (Libéria 2005).
- Parallèlement, des élections douteuses ont engendré la violence, accru la polarisation de sociétés déjà divisées et sapé la confiance de la population envers le processus électoral et politique (Kénya, Ethiopie)

Mission d'alerte

- L'opacité, le manque de transparence dans la conduite des opérations, la méconnaissance des règles du jeu et les tentatives de manipulation du processus sont à l'origine de la plupart des conflits électoraux. D'où **l'importance de la sensibilisation pour prévenir certains conflits.**

Qu'est-ce qui est attendu des OSC?

- Mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation civique des électeurs à toutes les étapes du processus électoral ;
- Bien comprendre les cadres institutionnel, juridique et électoral en vue de préconiser une réforme électorale, le cas échéant ;
- Œuvrer à la promulgation de lois électORALES qui renforcent un processus électoral pacifique et crédible ;

- Observer et rendre compte de tous les aspects du processus électoral, notamment des facteurs qui ont un impact sur l'ensemble de la situation politique pour tirer la sonnette d'alarme à temps si besoin est ;
- Recourir aux nouvelles technologies et méthodologies, tels que les échantillons aléatoires à base de statistiques ou l'établissement de tableaux de votes parallèles pour améliorer la qualité des initiatives d'observation.

Mission de régulation et de médiation

La médiation peut prendre plusieurs formes différentes selon les phases du processus électoral :

- **Médiation préventive** (résolution des désaccords avant l'explosion de violents conflits) ;
- **Médiation impliquant une «solution de sortie de crise»** : Kenya, Zimbabwe

Chaque type de médiation adopte une approche spécifique et requiert des acteurs et des stratégies différents.

- Il existe un certain nombre d'**interventions connexes et simultanées pouvant être utilisées pour organiser des élections pacifiques**, notamment dans des sociétés sujettes aux conflits (RDC 2006).
- La société civile peut jouer un rôle fondamental en **prévoyant les points d'embrasement de conflits potentiels autour des élections**, et en réfléchissant sur des mesures concrètes susceptible d'être entreprises en vue d'atténuer et de gérer les conflits résultant du processus.

Exemples de points d'embrasement , selon les phases:

La prise en compte du processus électoral dans son ensemble permet, à chacune des différentes phases, d'identifier des points d'entrée viables qui pourraient permettre des interventions précoces aux fins de la résolution, l'atténuation ou de l'élimination des conflits.

- **Cadre et architecture des élections** : le succès ou l'échec d'un processus électoral est conditionné en grande partie par la nature des instruments juridiques qui définissent son contexte politique global et ses différentes composantes.
- Les problématiques liées au cadre électoral se rapportent aussi à la **neutralité de l'administration ou de l'organe en charge des élections**.

- **L'accès à la sphère politique par les candidats et les électeurs** : la mobilisation massive de la population pendant les périodes de campagne électorale augmente les possibilités de conflit entre partisans des candidats et des partis en présence.
- La probabilité d'explosion de conflits dus à de mauvais **comportements le jour du scrutin** peut être accrue par les nouvelles technologies (téléphones portables, télévisions, etc.). La gestion de l'information publique est donc essentielle pour répondre aux attentes populaires qui ont tendance à s'accroître dans l'attente des résultats.

- **La gestion des mécontentements persistants après les élections** : dans beaucoup de pays, tandis que les activités du jour des élections ont pu être pacifiques, l'annonce des résultats officiels, les décisions de justice relatives au contentieux électoral ou encore les retards dans le règlement de ces conflits, ont fait éclater des conflits.
- C'est souvent la frustration face au sentiment de non respect de l'état de droit par les organes électoraux ou par les autres entités étatiques concernées qui pousse les parties qui se considèrent lésées à vouloir prendre la justice entre leurs propres mains (incendie des locaux de la Cour Suprême en RDC en novembre 2006 au moment où celle-ci examinait des plaintes de fraude électorale)

- Malgré l'existence de nombreux moyens permettant de renforcer la confiance, de promouvoir la médiation locale et d'accroître la crédibilité des élections, **les intérêts partisans de certains acteurs politiques nuisent très souvent aux efforts de médiation des conflits électoraux.**
- Il est parfois difficile aux acteurs nationaux d'intervenir et de résoudre des conflits électoraux surtout en raison d'accusations directes ou de positions partisanes ou d'apparence de positions partisanes.

- En conclusion, La société civile a donc un rôle très important à jouer dans la gestion, voire la résolution des conflits électoraux. Cependant, **beaucoup de lacunes persistent au sein de la société civile** en Afrique.
- **Ces lacunes sont dues en grande partie à son jeune âge.** Elle n'est pas assez expérimentée, non ou mal formée et manque de ressources (financières, matérielles et humaines) pouvant lui permettre de mieux jouer son rôle : celui de plaidoyer et d'intermédiaire entre le peuple et le gouvernement.

JE VOUS REMERCIE